

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2010

L'An Deux Mille Dix, le jeudi huit avril à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur POULARD, Maire.

Secrétaire de séance : Mme LEDOS

Présents : M. POULARD, M. TIMOUY, M. CROUZET, M^{me} PICHOT, M. WALGER, M. BLETIO, M. COLLET, M^{me} LE MEN, M. JACOB, M^{lle} GRUIEC, M^{me} LEDOS, M. BIRRIEN, M^{me} LAROCHE, M. KEROMNES, M. VALTON, M. TEXIER et M. RENAUDIN.

Excusés : M^{me} LEMARCHAND (pouv. à M. TIMOUY), M^{me} SAUVEE (pouv. à M. TEXIER), M^{me} ROBIN, M. BARBOTIN (pouv. à M. BLETIO), M^{me} ERDTMANN et M. LEMOINE (pouv. à Mme PICHOT).

Toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.

CREDITS SCOLAIRES 2010 A L'ECOLE PRIVEE NOTRE DAME

Le Conseil Municipal attribue la somme de 39, 67 € par enfant montgermontais scolarisé en maternelle ou en élémentaire au titre des fournitures scolaires.

VENTE DE LA MAISON 32 RUE DE BELLEVESEE

Le Conseil Municipal accepte via l'agence Immo 35, la proposition d'achat de la maison 32 rue de Bellevisée à 220 000 € net vendeur de M. Le VIGOUROUX et Mlle St JALMES, les frais d'agence et de notaire étant à charge des acheteurs.

CREATION D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE A COUPIGNE

Le Conseil Municipal décide la création d'une Zone d'Aménagement Différé sur le secteur de Coupigné (dont le périmètre reste à définir) et décide de déléguer à Rennes Métropole l'entière compétence pour solliciter du Préfet la création d'une Zone d'Aménagement Différé ainsi que l'exercice du droit de préemption correspondant.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME POUR L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET LA RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS DES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE PUBLIQUES

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions auprès de l'ADEME pour l'étude diagnostique et la rénovation thermique des bâtiments de l'espace scolaire Gérard Philippe.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION BRETAGNE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET BATIMENTS BASSE CONSOMMATION

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès de la Région Bretagne dans la cadre de l'appel à projet Bâtiments Basse Consommation pour la rénovation thermique des bâtiments de l'espace scolaire Gérard Philippe.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'ILLE ET DE L'ILLET

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts du Syndicat Versant du Bassin de L'Ille et de l'Illet pour intégrer les communes de Chasné sur Illet, Montreuil le Gast et St Aubin du Cormier.

SALON REGIONAL DE L'AQUARELLE : TARIF DES AFFICHES, LIVRETS ET CARTES POSTALES, PRIX A DECERNER.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, à l'occasion du salon régional de l'aquarelle, un prix "Commune de Montgermont" d'une valeur de 300 € et un prix "Conseil Général d'Ille et Vilaine" d'une valeur de 150 €. Il fixe le prix de vente des affiches à 3 € l'unité, des livrets à 3 € l'unité, des cartes postales à 0,5 € l'unité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC CHENIL SERVICE

Le Conseil Municipal décide, pour la capture d'animaux en divagation, le renouvellement du contrat avec Chenil Service à compter du 1^{er} janvier 2010 et pour une durée maximale de 4 ans au coût de 0,704 € H.T. par habitant.

REGLEMENT DE L'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE JEUNES

Le Conseil Municipal valide le règlement d'attribution de « bourses Jeunes »

LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU TERRAIN DE FOOT STADE EMILE CHEVALIER - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Ces délibérations sont reportées à une prochaine séance du Conseil Municipal.

AFFICHE LE :
RETIRE LE :

Montgermont, le 9 avril 2010
LE MAIRE
A. POULARD